|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS-------------------------CABINET----------------------SECRETARIAT GENERAL------------------------DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS------------------------DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES ETUDES ET DU SUIVI-EVALUATION&PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS N° 570/MTP/CAB/SG/ DGTP/DPESE & PRMP | Armoiries_couleurs_5x3cm | REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail- Liberté- Patrie -------------   |

**AVIS A MANIFESTATIONS D’INTERET**

**(Services de consultants individuels)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PAYS** | : | TOGO |
| **NOM DU PROJET** | : | PROJET DE PROTECTION DE LA COTE TOGOLAISE SOUMISE A L’EROSION |
| **SECTEUR** | : | INFRASTRUCTURES |
| **SERVICES DE CONSULTANT**  | : | RECRUTEMENT D’UN EXPERT COTIER POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE A L’UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP) |
| **MODE DE FINANCEMENT** | : | Vente à tempérament |
| **NUMERO DE FINANCEMENT**  | : | TGO-1023 |

1. Le Gouvernement de la République togolaise a sollicité et obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du « Projet de protection de la côte togolaise », et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

2. Les services prévus au titre de ce contrat portent sur l’assistance technique à l’UGP dans le cadre des travaux de protection côtière. La mission envisagée repose sur l’impérieuse nécessité d’une parfaite supervision de l’ensemble des études et travaux liés aux volets côtiers inscrits dans le cadre du présent projet. (Pour les détails sur le mandat du consultant, se référer aux Termes de Références).

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée au paragraphe 7 ci-dessous.

Le consultant devra, dans l’exercice de sa mission, prendre en compte l’impérieuse nécessité du respect des textes législatifs, administratifs, réglementaires, techniques et technologiques en vigueur au Togo, ainsi qu’à ceux publiés ailleurs et rendus scientifiquement applicables dans le cadre du projet.

3. Le Ministère des Travaux Publics invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

4. La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques (CV mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, copie du diplôme, références et justificatifs de prestations similaires, etc.).

5. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, révisée en février 2023).

**Qualifications minimales requises :**

* diplôme d’ingénieur de conception ou Master en Génie Civil, Génie Mécanique, Génie Maritime, Génie Côtier ou dans un domaine similaire ;
* avoir au moins sept (07) années d’expérience dans le domaine des aménagements littoraux, notamment dans les études techniques ou le contrôle et la surveillance ou l’assistance technique dans la réalisation d’aménagement côtier, le système d’alerte précoce marin et schéma d’aménagement du littoral ;
* avoir été expert côtier sur au moins deux (2) grands projets de protection du littoral et d’aménagement côtier au cours des huit (08) dernières années ;
* avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et supervision ou avoir fait partie/dirigé une équipe ayant réalisé au moins un (01) projet de protection côtière par brise lames ;
* avoir réalisé une mission d’étude technique ou de contrôle et surveillance ou d'assistance technique dans des projets de protection côtière et dans la réalisation d’aménagements côtiers sur le littoral africain et ou d’autres contrats du secteur maritime au Togo ;
* excellentes compétences en communication orale et écrite en Français.

6. Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

7. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de références aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes : **08 heures 00 minute à 12 heures 00 minute GMT (heure de Lomé) le matin et de 15 heures 30 minutes à 17 heures 00 minute GMT (heure de Lomé) l’après-midi**.

**Adresse :**

Ministère des Travaux Publics

Direction Générale des Travaux Publics

Direction de la Planification, des Etudes et du Suivi - Evaluation

Avenue SARAKAWA : Immeuble du Ministère des Travaux Publics

Tél : (+228) 22 23 14 87 / 22 23 14 64 / 22 23 13 25

Email : ugperosioncotiere@gmail.com

Et en copie : komikomaya@yahoo.fr / bakatim2006yahoo.fr / azangoumewe@yahoo.fr

8. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées des CV et tout autre document jugé pertinent envoyées à l'adresse physique ou électronique mentionnée ci-dessous au plus tard le**\_08 AOUT 2024\_ à 08 heures 30 minutes** **GMT (heure de Lomé)** et porter expressément la mention « **Manifestation d’intérêt pour le recrutement d’un expert en protection côtière pour assistance technique à l’UGP dans le cadre des travaux de protection côtière ».**

Adresse :

A l’attention de la Personne Responsable des Marchés Publics

Ministère des Travaux Publics

Avenue Sarakawa

Bâtiment annexe, 1er étage, porte 06

Tél : (+228) 22 23 13 62; (+228) 22 23 13 25.

Email : mtptprmp.cgmp@gmail.com

Et en copie : ugperosioncotiere@gmail.com / komikomaya@yahoo.fr / azangoumewe@yahoo.fr

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Adjéwoda Koffi ADODO**